

LA QUESTION DE L'AUTORITÉ DE L'ENSEIGNANT EN MILIEU SCOLAIRE CONGOLAIS. REPÈRES POUR L'AMÉLIORATION DU PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE

Marceline NGOY AHAKO
Institut Supérieur de Commerce de Lodja « ISC/L »,
Université Pédagogique de Kananga (RDC)
ngoymarceline85@gmail.com

Abstract

An in-depth study on the functioning of schools in the Democratic Republic of Congo reveals a certain indiscipline to varying degrees to such an extent that this situation negatively influences the teaching-learning process.

In this study, we aim to identify the factors undermining the education authority in a school learning situation in schools in the Democratic Republic of Congo. This paper leads to some concrete proposals for improving the teaching-learning process by re-establishing the educational authority, particularly the viable relation between teacher and pupil.

Key words

Authority, teacher, learning, teaching, school environment, improvement.

Résumé

Une étude approfondie sur le fonctionnement des écoles en République Démocratique du Congo permet de constater une certaine indiscipline à des divers degrés à tel enseigne que cette situation influence négativement le processus d'enseignement-apprentissage.

Dans cette étude nous nous proposons de relever les facteurs qui nuisent à l'autorité de l'enseignement en situation d'apprentissage scolaire dans les écoles de la République Démocratique du Congo. Cette étude aboutit à certaines propositions concrètes pour améliorer le processus d'enseignement apprentissage par le rétablissement de l'autorité de l'enseignant, notamment d'une relation viable entre l'enseignant et l'apprenant.

Mots-clés

Autorité, enseignant, enseignement, apprentissage, milieu scolaire, amélioration.

Introduction

L'état de lieu des écoles en République Démocratique du Congo permet de pointer à des divers degrés une certaine indiscipline, une certaine Violence des élèves à l'égard de leurs enseignants, l'absence de la maîtrise du savoir des enseignants, l'absence d'une volonté politique de contrôle, la précarité dont vivent les enseignants au quotidien, le manque de participation ou de la collaboration des parents à cette œuvre éducative ou mieux, cette panoplie des problèmes entraîne par voie de conséquence le manque de l'autorité de l'enseignant en milieu scolaire.

Pourtant, l'enseignant a tout à gagner pour construire son autorité au plus près du modèle œdipien, une autorité qui sait dire non avec calme et détermination pour que le processus d'enseignement-apprentissage se déroule comme il se doit. Ainsi, les questions principales auxquelles cette étude tente d'y répondre sont entre autres :

Quels sont les facteurs susceptibles de nuire à l'autorité des enseignants en situation didactique ? Y a-t-il des remèdes pouvant proposer pour sortir les enseignants du Congo du carcan qui sans doute étouffe indirectement ou directement les acteurs de l'éducation en milieu scolaire ?

Cette étude se structure donc à quatre points essentiels :

Au premier moment, nous allons essayer d'élucider les concepts clés qui dans une large mesure forment l'armature de cette recherche.

Au deuxième moment, nous allons esquisser en grands traits quelques théories relatives à l'autorité et à la discipline en milieu scolaire.

Au troisième moment, nous allons présenter les données empiriques relatives à l'autorité des enseignants en milieu scolaire Congolais et spécialement dans la province du Sankuru et plus précisément dans la ville de Lodja.

Et enfin, au quatrième moment, nous allons tenter d'indiquer quelques repères pour soutenir les enseignants dans cette épreuve didactique en se basant sur la littérature pédagogique existante.

1. Approche définitionnelle

À ces jours, l'élucidation des concepts s'avère indispensable dans la mesure où les concepts sont de plus à plus polysémiques. Et de ce fait, cela

permet à des degrés divers de replacer les concepts dans leurs contextes d'usage tout en évitant certaines équivocités ou malentendus. Parmi ces concepts nous pouvons citer : école, enseignant, élève, autorité, apprentissage scolaire, facteurs nuisant à l'autorité etc.

1.1. L'école

Dans son ouvrage intitulé *Discipline en classe et autorité de l'enseignant, éléments de réflexion et d'action*, B. Rey définit l'école comme un lieu où l'on apprend, un lieu où l'on donne un enseignement collectif, institution où les jeunes sont incités à apprendre selon des modalités d'apprentissage très particulières.¹

Entre temps, Dean et Timonf définissent pour leur part, l'école comme unité des vies sociales organisées dans la société pour répondre collectivement aux besoins de formation des jeunes. Autrement dit, c'est un lieu où l'on instruit les élèves, un établissement où se donne un enseignement collectif. Elle est un environnement scolaire qui, dans un environnement donné, et par un type de fonctionnement, mobilise des ressources pour que les élèves accueillent le savoir de telle sorte qu'ils Soient dotés d'un certain nombre des caractéristiques des niveaux supérieurs.²

Enfin, pour M.-T. Estrela, « l'école apparaissant comme l'institution créée pour la transmission intentionnelle du savoir jugé socialement utile, sa mission principale est naturellement une fonction de transmission culturelle (...)»³.

1.2. L'enseignant

Le concept 'enseignant' recouvre une sémantique large. Il est perçu par le *Dictionnaire Robert* comme celui qui est chargé de l'enseignement.⁴

En sciences de l'éducation, le concept est perçu dans son rapport avec le milieu scolaire. Dans ce sens précis, il est considéré comme celui qui est chargé d'enseigner les savoirs aux apprenants, il les aide à cet effet à acquérir

¹ B. Rey, 2004, p. 30.

² Dean et Timonf, cités par Ray, *op. cit.*, p. 32.

³ M.-T. Estrela, 1994, p. 37.

⁴ Cf. M. Develay, 1996.

des savoirs scolaires, des connaissances intellectuelles nécessaires pour la société. En d'autres termes, l'enseignant décrit, explique, questionne, évalue, encourage, menace et persuade les apprenants.⁵

1.3. L'élève

Le dictionnaire universel définit l'élève comme une personne qui est instruite dans un art ou dans une science par un maître; une personne qui reçoit les leçons d'un maître, qui fréquente un établissement scolaire.

1.4. L'autorité

Le vocable "autorité" a été souvent assimilé à l'usage de la force d'un individu supposé supérieur sur un individu inférieur. Plusieurs auteurs, en effet comme H. Arendt, ont tenté de définir ce concept à ce sens.⁶

Dans l'usage le plus courant et en sciences de l'éducation, B. RAY explique qu'on ne dira pas qu'un individu a de l'autorité s'il est obligé pour se faire obéir, d'utiliser la force ou la menace. L'autorité de l'enseignant doit au contraire s'exercer non pas par la force mais par le savoir.⁷

C'est dans cette fourchette d'idées que Ray définit en substance, le terme "autorité" comme mise en œuvre d'une obligation mais non d'une force.⁸

Ainsi, dans la présente étude nous utilisons le mot "autorité" comme étant les « prérogatives » qu'à l'enseignant sur l'apprenant en vue de la réalisation des objectifs pédagogiques d'apprentissage scolaire.⁹

1.5. L'apprentissage scolaire

D'une manière générale, l'apprentissage sous-entend le processus d'acquisition par l'apprenant, des connaissances, des compétences ou comportements nouveaux sous l'effet des interactions avec le formateur.¹⁰

L'apprentissage est donc la mémorisation en plusieurs essais de même information pour une modification durable du processus cognitif; de plus, le

⁵ M-T. Estrela, 2009, p. 8.

⁶ H. Arendt, 1998, p. 15.

⁷ Cf. B. Ray, 1999, pp. 99-106.

⁸ B. Rey, *Les relations dans la classe au collège et au lycée*, p. 106.

⁹ B. Felouzis, 1997, p. 8.

¹⁰ C. Charon et al., 2007, p. 12.

concept “ apprentissage scolaire est défini par Tukanda, qui cite à son tour Dewey comme l’action d’intégrer progressivement des connaissances par l’interaction avec le milieu, l’enseignant et l’apprenant.¹¹

1.6. L’enseignement-apprentissage

L’enseignement sert essentiellement à pallier aux insuffisances de la capacité d’adaptation des humains pour vivre de façon libre et responsable dans une société afin de s’y épanouir et y exercer un métier.

Ainsi, on parle de situation d’enseignement-apprentissage lorsqu’il s’agit du processus d’apprentissage qui articule étroitement des activités de l’enseignant à celle des élèves et réciproquement.

Ce processus, en effet a pour fonction essentielle de mettre les élèves à construire des nouvelles connaissances sur base des connaissances actuelles à travers les interactions avec les apprenants et les enseignants.

1.7. Les concepts „facteur” et „nuire”

Nous entendons du concept ‘facteur’ comme celui qui est susceptible d’influencer positivement ou négativement le comportement d’un individu. Dans le contexte de cette étude, le facteur est perçu comme élément nuisant à l’autorité de l’enseignant en situation d’apprentissage scolaire.

Concernant le concept ‘nuire’, il faut dire que face à l’enseignant, le verbe ‘nuire’ est entendu dans le sens de „ce qui gêne”, „ce qui dérange ou sape l’autorité” du formateur.

2. La question de l’autorité et de la discipline en milieu scolaire

2.1. Autorité

Dans l’antiquité, ce terme est attribué à la notion de pouvoir. Du point de l’étymologie, protestas’ signifie la capacité de se faire obéir par la fonction institutionnelle. L’autorité renvoi au nom latin ‘auctoritas’ venant du verbe

¹¹ M. Tukanda, *Evaluation de l’efficacité des établissements d’enseignement Secondaire. Analyse des indicateurs favorisant la plus-value pédagogique des établissements*. Thèse de doctorat, ULB, 2010.

latin *augere*, qui signifie « augmenter » c'est-à-dire la capacité de faire et d'autoriser à.

Le terme „autorité” traduit l'idée d'augmenter l'efficacité d'un acte juridique ou d'un droit. Cette augmentation peut être ajoutée de l'extérieur par une place ou une hiérarchie. Ainsi, l'étymologie de ce mot permet de comprendre sa vraie nature. A l'école l'enseignant possède une autorité de droit accordée par les institutions et il fait autorité en faisant grandir l'enfant.

V. Hugo, dans son œuvre *Les misérables*¹², démontre que l'autorité globale de quelqu'un provient essentiellement de son pouvoir sur les autres.

Une seconde référence philosophique nuance l'association d'autorité au pouvoir. En effet, H. Arendt, dès les années 60, explique que : « puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance; on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence ».¹³ ou d'après elle, l'autorité, ce n'est pas une soumission à laquelle on doit s'assujettir sans réfléchir. Le porteur d'autorité et ceux qui doivent la respecter, doivent établir une réflexion commune avant de l'adopter.

Assurément, le statut du professeur est établi, les enfants sont au courant que par sa position, c'est cette personne qui va commander, le fait qu'il ait conscience de cette hiérarchie permet de comprendre qu'il faut éviter d'abuser de cette place et plutôt s'attacher à établir avec les élèves, des règles autour desquelles ils réfléchiront avec le professeur. Il est judicieux de créer une sorte de contrat entre le professeur et les élèves tout en respectant cette hiérarchie, qui de toute façon s'impose à ce métier.

B. Robbes¹⁴ a différencié 3 conceptions de l'autorité. Il s'agit de 3 façons d'imposer le statut d'enseignant dans notre société.

A/ L'autorité, autoritarisme : l'autorité est souvent prise dans le sens de domination sur l'autre dans le but d'obtenir l'obéissance des élèves ou leur soumission.

¹² V. Hugo, 1996.

¹³ H. Arendt, 1989, p. 15.

¹⁴ B. Kobbes, 2010. Lire aussi le même auteur dans, *Les trois conceptions actuelles de l'autorité, un cahier pédagogique*, site de CRAD, 2006.

B/ l'autorité évacuée : est l'inverse de l'autorité autoritariste.

En effet, elle se caractérise par l'absence de cadre, des limites et d'une certaine peur du conflit qui amène une perte de statut de chacun. L'enseignant refuse en quelque sorte d'exercer l'autorité au sein de sa classe. L'autorité évacuée a une connotation péjorative.

Elle fait référence au rôle de la police; et pourtant, l'enseignant, en adoptant cette position, se décharge de l'autorité qu'il confie à d'autres.

C/ L'autorité éducative : pour B. Robbes, l'autorité éducative est considérée comme une nouvelle autorité qui prend en compte quelques caractéristiques de deux conceptions précédentes. Il lui associe trois sens indissociables à savoir : être autorité (autorité de statut : protestas); avoir de l'autorité (s'autoriser à ... dans le but de faire grandir) et faire l'autorité (capacité et compétences de l'enseignant). En cela s'ajoute une reconnaissance mutuelle entre élève et enseignant. En un mot, l'autorité se fonde sur l'asymétrie enseignant-élève non une réciprocité des postures. A nous de travailler sur cette capacité de se faire obéir avec le consentement libre de celui qui obéit.

2.2. Autorité et discipline

L'obéissance renvoie à la discipline. Mais qu'est-ce que la discipline ? Pour E. Kant, l'homme est un animal qui a besoin d'un maître.

Certes, la discipline permet de sortir l'homme de sa descendance animale, mais l'enseignant n'est pas un dompteur qui a pour but de dresser l'élève. La question que l'on peut se poser est de savoir comment rendre la discipline accessible aux élèves ?

Il convient de faire remarquer que pour les élèves, la classe est un milieu unique dans lequel on doit bien se comporter; or, le comportement exigé, est bien souvent différent selon les années scolaires en fonction du professeur. En ce moment, c'est à lui de faire partager son autorité dans le sens de faire conscience aux élèves de ce qui est négociable ou non négociable. Nous savons que la discipline ne repose sur son autorité.

En effet, le maître arrive dans la classe avec son idée de l'autorité. Il est donc primordial de l'exposer aux enfants afin qu'ils anticipent sur leur comportement à adopter.

De plus, en s'appuyant sur les réflexions d'E. Piaget, la sanction éducative a trois finalités :

- Une finalité politique : la sanction n'est pas une manifestation de la loi. En effet, la classe a des règles de la vie, l'école a un règlement, si l'on ne respecte pas une de ces règles, on doit rappeler pour ne plus l'enfreindre;

- Une finalité éthique : elle rend responsable de ses actes. La sanction doit permettre à l'enfant de réfléchir sur l'acte qu'il a commis;

- Une finalité psychologique : la sanction marque un coup d'arrêt à un acte; elle limite les pulsions dans le sens où, en reprenant Kant, nous savons que „l'homme est animal qui a besoin d'un maître”. Plus un enfant est jeune, plus il est nécessaire d'incarner la règle afin d'aller à la rencontre de certaines habitudes qui deviendraient néfastes pour lui-même.

Ces trois finalités sont directement liées pour conserver un cadre légitime dans la classe. L'école est un lieu de scolarisation, les enfants ont besoin des limites à leurs vies, ils ont aussi besoin de comprendre pourquoi elles s'imposent en eux...

La vie collective nécessite des limites. On ne peut pas toujours faire ce que l'on veut, surtout lorsque l'on est ensemble. Les élèves, dans une classe, doivent avoir les mêmes limites afin de se sentir dans le même cadre. „Être logé à la même enseigne” est pour eux, une base à l'autorité de l'enseignant. Il faut donc, que la discipline, passant par les sanctions, soit communiquée aux élèves. La classe est plus un lieu de ritualités que de règles. Les sanctions peuvent devenir des ritualités à partir du moment où elles sont légitimes et explicables aux yeux des enfants.

3. Présentation, analyse et interprétation des données

Dans le développement de ce troisième point de notre investigation, il sera question de la présentation des instruments de la recherche, de la présentation sommaire du milieu d'étude et enfin, de la présentation des données leur analyse et leur interprétation.

3.1. Approche méthodologique

Dans cette étude, nous allons utiliser l'approche qualitative (observation, analyse des documents) et l'approche quantitative fondée spécialement sur l'enquête par questionnaire, dans le but de récolter les données du terrain pour vérifier si la pratique d'autorité et de discipline dans les écoles concernées sont conformes aux différentes théories que nous venions d'énoncer.

Il s'agit concrètement de relever les facteurs nuisant à l'autorité et à la discipline des enseignants.¹⁵

3.1.1. Présentation des écoles impliquées dans la recherche

N°	Dénomination	Régime de gestion	Nombre d'enseignants consultés	Observations
01	Lycée LOKENYE	Conv. Cath.	11	Mixte
02	Inst. ESEMULA	Idem	09	Mixte
03	Inst. SHINGA	Idem	08	Mixte
04	Inst. Mr. A. YUNGU	Idem	07	Mixte
05	Lycée DIKONGELO	Idem	06	Mixte
06	Inst. Sr. DETTE	Idem	05	mixte
Total		06	46 enseignants	

Commentaire

Ce premier tableau reprend les écoles ou les instituts secondaires du régime conventionné catholique de la Sous-division de l'EPST/Sankuru de LODJA1. Celles-ci sont représentées par 46 enseignants, dont chacune à un nombre limité dépendamment de leur taille.

3.1.2. Elèves impliqués dans l'étude

N°	Dénomination	Régime de gestion	Nombre d'élèves impliqués
01	Lycée LOKENYE	Conv. Cath.	32
02	Inst. ESEMULA	Idem	26
03	Inst. SHINGA	Idem	29
04	Inst. Mr. A. YUNGU	Idem	27

¹⁵ G. Mialaret, 2004.

05	Lycée DIKONGELO	Idem	23
06	Inst. Sr. DETTE	Idem	19
Total		6 écoles	156 élèves

Dans ce deuxième tableau, nous reprenons pour l'essentiel, le nombre d'élèves concernés qui s'élève en 156 élèves.

3.2. Méthodes et instrument de recueil des données

Dans cette étude, nous avons mobilisé l'observation participante, la documentation comme méthode dans l'ultime but de mieux identifier et comprendre notre population d'étude.

En revanche, pour recueillir les données spécifiques de notre étude, nous avons pour l'essentiel utilisé l'instrument de la recherche qui nous a paru plus adopté à notre problématique.

Ainsi, par instrument de recherche, nous entendons les outils qui permettent au chercheur de collecter les données dont 'il a besoin. Des propositions ayant certaine forme et un certain ordre sur lequel on sollicite l'avis, Dans le cadre de nos investigations, nous avons plus utilisé les questionnaires qui sont en fait une suite le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé.

3.3. Déroulement de l'enquête

Dans le souci de recueillir les informations utiles et exemptes de toute ambiguïté, nous avons fourni toutes les explications nécessaires aux sujets interrogés.

3.3.1. Dépouillement des protocoles et techniques de traitement

Une fois tous les protocoles récupérés, nous avons procédé au dépouillement. En effet, le dépouillement a consisté à l'analyse de question par question en faisant les pointages des faits ou comportements proposés, des réponses intimées par les participants (enseignants et élèves) compromettent l'autorité de l'enseignant en situation d'enseignement-apprentissage scolaire.

La technique a été déterminée par la nature des données recueillies après la formation des fréquences observées pour chaque fait ou chaque

comportement, à tel enseigne que nous avons opté pour le calcul de pourcentage ci- après :

$$\% = \frac{n}{N} \times 100$$

% = pourcentage;

N = fréquences d'observées

N = effectif total des sujets participant à l'enquête.

3.4. Présentation et interprétation des résultats

Après le choix de la population d'étude et des instruments de recherche, nous présentons ci-dessous, l'ensemble des données recueillies et tentons de les interpréter à la lumière des approches.

Ceci étant, les résultats sont présentés à deux volets : d'abord au regard des points de vue des enseignants et ensuite au regard des points de vue des élèves.

5.1. Résultat au regard de points de vue des enseignants

TABLEAU N°4

Participants	Faits ou comportements de l'autorité	%
46 enseignants	Incompétence notoire de l'enseignant à dispenser le cours	42(91,30%)
	Relation de camaraderie avec les élèves	19(41,30%)
	Port de vêtement négligé ou ridicule	17(36,99%)
	Être corrompu par les élèves	33(71,73%)
	Parler d'une manière monocorde	15(32,60%)
	Poser des questions compliquées	12(26,08%)
	Avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe	38(82,60%)
	Absence de réactions aux sottises des élèves	41(89,13%)
	Mauvaise expression française	32(69,56%)
	Partialité de l'enseignant	36(78,26%)
	Admonester les élèves sans cause	31(67,39%)
	Insulter les élèves ou les mépriser	15(32,60%)
	Punir collectivement les élèves	26(56,52%)
	Punir individuellement les élèves	9(19,56%)
	Etre soulard	31(67,39%)
Mauvais contrôle de sa propre personne	28(60,86%)	

Commentaire

Au regard de critère de mise, dix-sept faits ou comportements propres à nos sujets comme facteurs ou comportement compromettant l'autorité de l'enseignant, douze sont perçus comme tels par des enseignants du secondaire:

- Incompétence notoire de l'enseignant à dispenser ses enseignements pour 90,30% d'enseignants ayant répondu à notre question, l'enseignant incompetent à dispenser ses enseignements est aux yeux des élèves sans autorité. Une fois l'incompétence de l'enseignant perçue par les élèves, ce dernier perd toute son autorité et devient sujet de bavardage et moquerie de la part des élèves de son enseigne en classe.

- Le fait d'être corrompu par les élèves : 71,73% d'enseignants du secondaire ayant participé dans cette étude estiment que la corruption fait perdre à l'enseignant toute son autorité. Devant une sottise, l'enseignant corrompu fait sembler de n'ai pas voir la sottise de l'élève quand il n'a pas le courage de lui reprocher ou de le punir.

- Avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe : 82,60 d'enseignant affirment qu'avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe est une cause principale de perte d'autorité de l'enseignant. Beaucoup d'enseignants surtout les jeunes enseignants, n'ont pas d'autorité sur leurs élèves à cause des relations amoureuses qu'ils ont avec les filles qu'ils enseignent voire sur les garçons qu'ils utilisent pour cette cause que l'on appelle communément « Zéro 8 ».

- Absence des réactions aux sottises des élèves : 89,23% d'enseignants estiment que l'absence des réactions à la sottise des élèves est à la base de perte d'autorité de beaucoup d'enseignants. Lorsque l'enseignant ne réagit pas, les élèves sont confirmés dans leurs sentiments d'être en présence d'un être sans réaction, comme « chosifié ». S'il réagit, alors il répond a la provocation comme l'élève le souhaite. Il est donc tout afin important que tout professeur réagisse dès le début à tout comportement qui peut être perçu comme manquement à la règle de la cause.

- Mauvaise expression française : 69,56% d'enseignants voient cette cause comme aussi l'une des causes à la base de l'autorité de l'enseignant. Le français est la langue qui véhicule notre enseignement,

quand cette langue est mal parlée par l'enseignant, ce dernier est assimilé à l'enseignant incompetent.

- Partialité de l'enseignant est une des causes à la base de sa perte de l'autorité. Pour les jeunes élèves, l'enseignant est quelqu'un de juste, quelqu'un d'impartial. A partir du moment qu'ils constatent qu'il a des parties pris ou qu'il est injuste, ils ne lui font plus confiance, c'est son autorité qui est mise en cause, par conséquent, l'enseignant perd une grande partie de son autorité.

- Admonester les élèves sans cause 67,39% d'enseignants affirment qu'admonester les élèves sans cause est l'une des causes de perte de l'autorité de l'enseignant. Certains enseignants admonestent les élèves pour des comportements qu'ils n'ont pas eus. Comme nous avons déjà dit plus haut, de telles erreurs, trop souvent répétées, font apparaître l'enseignant comme un éducateur qui manque des aptitudes pédagogiques et lui fait perdre son autorité. D'autres se lancent dans des réprimandes collectives, faute de pouvoir désigner le seul responsable, ce qui démontre que l'enseignant n'a pas une maîtrise suffisante de sa classe ou tout simplement il a une vision floue de ce qui se passe dans la classe. Au sujet même de réprimande collective, 56,62% d'enseignants affirment que les punitions collectives sapent l'autorité de l'enseignant.

- Être soulard : 67,39% d'enseignants estiment qu'être soulard est l'une des causes de perte de l'autorité de l'enseignant. L'enseignant perçu par les élèves comme soulard est à leurs yeux un enseignant sans personnalité.

- Mauvais contrôle de sa propre personne : 60,86% d'enseignants voient cette cause comme étant aussi l'une des causes qui sont à la base de perte de l'autorité et de la personnalité même de l'enseignant. Il Ya perte de l'autorité et de la personnalité chez l'enseignant qui manifeste un mauvais contrôle de sa propre personne : tics de langue, postillons habillement immuables, vêtements négligés ou ridicules.

5.2. Résultats aux regards des points de vue des élèves

Participants	Faits ou comportements de l'autorité	%
156	Incompétence notoire de l'enseignant à dispenser le cours	58(98,71%)
	Relation de camaraderie avec les élèves	58(37,17%)
	Port de vêtement négligé ou ridicule	35(22,43%)

Diversité et Identité Culturelle en Europe

Être corrompu par les élèves	118(75,64%)
Parler d'une manière monocorde	42(26,92%)
Poser des questions compliquées	98(62,82%)
Avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe	126(80,76%)
Absence de réactions aux sottises des élèves	114(92,30%)
Mauvaise expression française	89(57,95%)
Partialité de l'enseignant	112(71,79%)
Admonester les élèves sans cause	124(79,48%)
Insulter les élèves ou les mépriser	145(92,94%)
Punir collectivement les élèves	142(91,02%)
Punir individuellement les élèves	2(1,28%)
Être souldard	134(85,89%)
Mauvais contrôle de sa propre personne	119(76,28%)

Commentaire

Considérant toujours le critère de 60% d'avis soutenant les faits ou comportements sapant l'autorité de l'enseignant, sur dix-sept faits ou comportements proposés à non sujets comme facteurs compromettant l'autorité de l'enseignant, onze sont perçus par les élèves de sixième secondaire comme facteurs compromettant l'autorité de l'enseignant :

- L'incompétence notoire de l'enseignant à dispenser le cours : 98,71% d'élèves voient l'enseignant incompétent comme sans autorité. Une fois qu'ils perçoivent l'incompétence de l'enseignant, l'enseignant perd son autorité. Dès son entrée en classe, c'est de la rigolade et on lui pose beaucoup de questions, occasion de rire encore d'avantage;

- Fait d'être corrompu par les élèves : 75,64% d'élèves ayant réagi à notre questionnaire estiment comme les enseignants, que la corruption fait perdre à l'enseignant toute son autorité face à la bêtise de l'élève, l'enseignant corrompu est timide, il n'a pas le courage de reprocher ou de punir l'élève fautif;

- Poser des questions compliquées : 62,82% d'élèves voient ce facteur comme celui sapant l'autorité de l'enseignant. Pour eux, l'enseignant posant des questions difficiles à l'interrogation, à l'examen est un enseignant sans autorité, pour lui, avoir cette autorité, le seul moyen c'est de poser des questions compliquées pour que les élèves le respectent;

- Avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe : 80,76% d'élèves affirment qu'avoir des relations amoureuses avec les filles de sa

classe est une des causes principales de perte d'autorité de l'enseignant. Beaucoup d'enseignants surtout les jeunes enseignants, n'ont pas d'autorité sur les élèves filles à cause des relations amoureuses qu'ils ont avec elles;

- Absence de réactions aux sottises des élèves : 92,30% d'élèves, comme l'ont affirmé les enseignants, estiment que l'absence des réactions aux sottises des élèves est à la base de la perte d'autorité de beaucoup d'enseignants. Lorsque l'enseignant ne réagit pas, les élèves sont confirmés dans leurs sentiments d'être en présence d'un être sans réaction ou d'une personne « chosifiée ». ces propos sortant de Micheline à l'endroit de Jeanne, son amie, est un témoignage fort éloquent : « jeton et courons, il ne fera rien »;

- Partialité de l'enseignant : 71,79% d'élèves voient la partialité de l'enseignant comme une grande cause faisant perdre à l'enseignant son autorité. Comme nous avons déjà souligné, pour les jeunes élèves, l'enseignant est quelqu'un de juste d'impartial. A partir du moment qu'il constate qu'il y a de la partialité ou qu'il est injuste, ils ne lui font plus confiance et là, les élèves ne le considèrent plus; il est à leurs yeux sans personnalité et sans autorité;

- Admonester les élèves sans causes : 79,48% d'élèves affirment qu'admonester les élèves sans causes est l'une des causes de perte de l'autorité de l'enseignant. Certains enseignants admonestent les élèves pour des comportements qu'ils n'ont pas eus. Comme nous avons déjà dit aux points de vue des enseignants, de telles erreurs, trop souvent répétées font apparaître l'enseignant comme un camp de clairvoyance et lui fait perdre son autorité;

- Insulter les élèves ou les mépriser : 92,94% d'élèves estiment que ce comportement fait perdre à l'enseignant son autorité. Le fait d'insulter ou de mépriser publiquement les élèves, finalement les élèves le manqueront et ils n'auront plus même un minimum d'autorité sur eux;

- Punir collectivement les élèves : 91,02% d'élèves voient que les punitions collectives sapent l'autorité de l'enseignant car les élèves innocents, ceux qui n'ont rien fait du mal, sont punis. Tout ça montre que l'enseignant a une vision floue de ce qui se passe dans la classe et c'est son autorité qui est toujours mise en cause;

- Être souldard, comme les enseignants l'ont souligné : 85,89% d'élèves estiment que ce comportement est aussi l'une des causes de la perte d'autorité de beaucoup d'enseignants. L'enseignant perçu par les élèves comme souldard est à leurs yeux un enseignant sans personnalité ni autorité. Quand on le voit à classe, c'est l'image de son état d'ivresse à la cité qui leur revient en tête et devient un sujet de moquerie;

- Mauvais contrôle de sa personne : 76,26% d'élèves voient cette cause comme étant aussi l'une des causes qui sont à la base de la perte de l'autorité et de la personnalité de l'enseignant même comme nous l'avons fait remarquer aux résultats concernant les enseignants, il y a perte d'autorité et de personnalité chez l'enseignant qui manifeste un mauvais contrôle de sa propre personnalité : tics de langue, postillons, habillement immuable, vêtements négligés ou ridicules, etc.

Dans ce point, nous avons présenté les résultats de notre enquête menée auprès de 46 enseignants et 156 élèves de six écoles secondaires du réseau catholique de la sous-division provinciale de Lodja I. En ce qui concerne les facteurs nuisant à l'autorité de l'enseignant en situation d'apprentissage, les résultats de cette étude révèlent comme facteurs nuisant à l'autorité de l'enseignant : l'incompétence notoire de l'enseignant à disperser ses enseignements (facteur affirmé par 91,30% d'enseignants et 98,71% d'élèves), le fait de se laisser corrompre par les élèves (facteur affirmé par 71,73% d'enseignants et 75,4% d'élèves), avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe (facteur affirmé par 82,60% d'enseignants et 80,76% d'élèves), absence des réactions aux sottises des élèves (facteur s'élevant par l'affirmation de 89,23% d'enseignants et 92,30 d'élèves), mauvaise expression française (facteur affirmé seulement par les enseignants : 69,56% d'enseignants), partialité de l'enseignement (facteur affirmé par 78,26% d'enseignants et 71,79% d'élèves), admonester les élèves sa cause, affirmé par 67,39% d'enseignants et 79,48% d'élèves), Être souldard (facteur affirmé par 60,86% d'enseignants et 85,89% d'élèves), insulter les élèves ou les mépriser (facteur affirmé seulement par les élèves : 92,94% d'élèves), punir collectivement les élèves (facteur affirmé seulement par les

élèves : 91,02% d'élèves), poser des questions compliquées (facteur affirmé seulement par les élèves : 62,82% d'élèves).

4. Quelques repères pour le maintien de l'autorité de l'enseignant et de la discipline en classe

Après l'esquisse théorique de la question de l'autorité en classe. Nous avons procédé à une analyse empirique des données relatives à l'autorité et à la discipline dans les écoles catholiques de Lodja pour relever les facteurs qui entravent le processus d'enseignement apprentissage. Au terme de ce parcours, nous avons cru utile de formuler certaines propositions pour prévoir, remédier et anticiper certains comportements nuisant à l'autorité de l'enseignant et à la discipline en classe. Parmi ces pistes de solution, nous pouvons orienter certains vers : le contrat didactique, l'anticipation des comportements des élèves, le développement des activités métacognitives, l'intégration et la considération de la notion de l'erreur, la collaboration enseignant et famille et enfin, l'enseignant doit aider les élèves à réussir leurs épreuves.

❖ Le maintien de l'autorité de l'enseignant et de la discipline en classe s'inscrit dans une large mesure dans le respect du contrat didactique. Celui-ci, en effet, implique, comme dit Brousseau¹⁶, une détermination implicite et explicite laquelle l'enseignant et l'apprenant doivent respecter. Il peut donc être défini comme l'« ensemble des comportements de l'enseignant qui sont entendus de l'élève, et l'ensemble des comportements de l'élève qui sont entendus de l'enseignant ».

Cette notion met en perspective l'importance des relations entre l'enseignant et les élèves en classe sur fond respect mutuel, des règles pour l'établissement de l'autorité et de la discipline.

❖ Dans le souci de bien tenir sa classe, l'enseignant doit être en mesure non seulement de comprendre, d'interpréter les comportements des apprenants mais aussi et surtout d'anticiper. Cela nécessite de trouver en évidence, une bonne connaissance épistémologique des apprenants.

¹⁶ G. Brousseau, 1986, p. 127. Pour plus d'information, lire H. Przesmycki, 1994. C'est pour cela que l'autorité et la discipline en classe doivent se fonder sur le contrat didactique dans la mesure où le contrat didactique prend en compte l'idée du partage des responsabilités.

❖ Les activités métacognitives permettent à l'élève de prendre à la fois conscience de son activité de penser et de son comportement en classe. Il s'agit pour l'élève de connaître, de prendre conscience de son mode d'être en classe lors du processus d'enseignement pour qu'il puisse éviter tout ce qui peut nuire à cet apprentissage¹⁷.

❖ Dans son ouvrage « l'erreur, un outil pour enseigner » J.P. Astolfi montre la nécessité pour l'enseignant de se servir des erreurs des élèves comme outil didactique pour faciliter les apprentissages scolaires¹⁸. Par cette conception, en servant des erreurs des élèves comme outil de son enseignement, l'enseignant pourra réussir les respects de son autorité par ses élèves et la discipline en classe.

❖ Pour améliorer la qualité de l'enseignement et même maintenir la discipline en classe, les pédagogues de tous les temps recommandent une bonne collaboration entre les enseignants et les parents par les occasions de communication (réunion des parents et livre de communication).

❖ L'école est le lieu spécialisé pour les apprentissages et pour la découverte de la culture à laquelle on appartient en prônant des valeurs qui se veulent universelles. Pour réussir à arracher son autorité de la part des élèves et maintenir la discipline en classe, l'enseignant doit aider les élèves à réussir leurs épreuves, à les surmonter sans beaucoup de peines.

Conclusion générale

Cette étude consacrée à une enquête empirique sous la question de l'autorité de l'enseignant et notamment les facteurs qui peuvent nuire à celle-ci en situation d'enseignement apprentissage, avait pour mobile déterminant d'aider les enseignants concernés à améliorer leurs pratiques enseignantes et leurs pratiques d'enseignement. Il s'agissait en gros, d'analyser les facteurs qui nuisent cette autorité et par de là, compromet le processus d'enseignement apprentissage. C'est dans ce contexte précis que nous avons cherché à répertorier les éléments susceptibles d'entraîner non seulement l'indiscipline en classe mais aussi et surtout entraîner la perte de l'autorité de l'enseignant.

¹⁷ Y.M. Devela, 1998, pp. 93-99.

¹⁸ M. Develay, *op. cit.*, p. 90. Voir aussi J-P. Astolfi, 1997.

De surcroît, les résultats de notre étude révèlent comme facteurs nuisant à l'autorité des enseignants : incompetence notoire de l'enseignant à dispenser ses enseignements, le fait de se laisser corrompre par les élèves, avoir des relations amoureuses avec les filles de sa classe ou de son école, absence de réaction aux sottises des élèves, mauvaise expression française, partialité de l'enseignant, admonester les élèves sans cause, être soulard, insulter les élèves ou les mépriser, punir collectivement les élèves, poser des questions compliquées. Ces résultats confirment en grande échelle nos hypothèses avancées.

En citant Ray dans cette étude, nous avons retenu que, avoir de l'autorité, ce n'est pas exercer un pouvoir, mais c'est arriver à se faire obéir sans utiliser les moyens coercitifs, c'est donc arriver à ce que les élèves obéissent à l'enseignant volontairement.

Somme toute, pour avoir plus de chance d'établir une relation d'autorité avec les élèves, l'enseignant doit se conduire en sujet plutôt qu'en objet. Pour cela, il doit être réactif vis-à-vis des événements de la classe, aux sottises des élèves, mais ne jamais faire comme si on ne voyait pas ce qui s'y passe.

Bibliographie

- ARENDETT, H., 1989, *La crise de la culture*, Paris : Guillaume.
- ASTOLFI, J-P., 1997, *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris : ESF.
- BROUSSEAU, G., 1986, *Fondement et méthodes de la didactique des mathématiques*, Grenoble : La pensée sauvage.
- CHARON, C et al., 2007, *La psychologie de A à Z*, Paris : Dunaud.
- DELAY, M., 1998, *Parents, comment aider votre enfant*, Paris : ESF.
- DEVELAY, M., 1996, *Donner du sens à l'école*, Paris : ESF.
- ESTRELA, M-T., 1994, *Autorité et discipline à l'école*. Traduit du portugais par Marian Lacombe, Paris : ESF.
- FELOUZIS, B., 1997, *L'efficacité des enseignants, sociologie de la relation pédagogique*, Paris : PUF.
- HUGO, V., 1996, *Les misérables*, Paris : Écoles de loisirs.
- MIALARET, G., 2004, *Méthodes de recherche en sciences de l'éducation*, Paris : PUF.

PRZEMYCK, H., 1994, *La pédagogie du contrat*, Paris : Hachette.

REY, B., 2004, *Discipline en classe et l'autorité de l'enseignant : élément de réflexion et d'action*, Bruxelles : De Boeck.

REY, B., 1999, *Les relations dans la classe au collège et au lycée*, Paris : ESF.

ROBBES, B., 2010, *L'autorité éducative dans la classe. Douze situations pour apprendre à l'exercer*, Paris : ESF.

ROBBES, B., 2006, *Trois conceptions actuelles de l'autorité, un cahier pédagogique*, Site de CRAD.

TUKANDA, M., 2010, *Évaluation de l'efficacité des établissements d'enseignement secondaire. Analyse des indicateurs favorisant la plus-value pédagogique des établissements*. Thèse de doctorat, Bruxelles : ULB.